

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Frossay, Saint-Viaud, Paimboeuf et Lavau-sur-Loire

Par arrêté préfectoral n° 2016/BPUP/184 du 12 décembre 2016, a été prescrite l'enquête publique préalable à l'autorisation unique sollicitée par le Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire, au titre de la « loi sur l'eau », pour l'aménagement du site du Carnet sur les communes de Frossay et Saint-Viaud, avec dérogation au titre des espèces protégées, opération réglementée en application du code de l'environnement.
Les travaux auront lieu sur le territoire des communes de Frossay et Saint-Viaud.

Cette enquête aura lieu **du lundi 9 janvier 2017 au jeudi 9 février 2017 inclus, soit pendant 32 jours**, dans **les communes de Frossay (siège de l'enquête), Saint-Viaud, Paimboeuf et Lavau-sur-Loire**.

Monsieur Gilbert FOURNIER, cadre retraité de l'agroalimentaire, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. Monsieur Jean-Christophe PEUREUX, architecte paysagiste retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, en mairies de Frossay, Saint-Viaud, Paimboeuf et Lavau-sur-Loire, où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie de Frossay (4 rue du Capitaine Robert Martin - 44320 Frossay).
L'avis de l'autorité environnementale du 6 juillet 2016 est consultable sur le site internet de la Préfecture de Loire-Atlantique : (<http://loire-atlantique.gouv.fr>).

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations des intéressés aux jours et heures suivants en mairies de :

Lundi 9 janvier 2017 de 9h00 à 12h30	Mairie de Frossay (4 rue du Capitaine Robert Martin - 44320 Frossay)
Mercredi 18 janvier 2017 de 14h00 à 16h00	Mairie de Paimboeuf (1 quai Eole 44560 Paimboeuf)
Samedi 21 janvier 2017 de 9h00 à 12h00	Mairie de Saint-Viaud (Place de la Mairie, 44320 Saint-Viaud)
Mardi 24 janvier 2017 de 8h30 à 12h00	Mairie de Saint-Viaud
Vendredi 27 janvier 2017 de 13h30 à 17h00	Mairie de Lavau-sur-Loire (1 Rue de la Mairie, 44260 Lavau-sur-Loire)
Jeudi 9 février 2017 de 14h00 à 17h00	Mairie de Frossay

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairies de Frossay, Saint-Viaud, Paimboeuf et Lavau-sur-Loire pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire : Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire (18 quai Ernest Renaud – BP 18609 – 44186 NANTES n° 02.40.44.20.20).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue sera une autorisation unique loi sur l'eau avec dérogation au titre des espèces protégées, délivrée par le préfet de Loire-Atlantique, assortie de prescriptions ou un refus.